

Quelques exemples de FIL

Comment susciter la motivation chez les élèves ?

Comment co-intervenir en classe ?

Comment rendre les élèves plus autonomes dans les apprentissages ?

Comment développer des pratiques professionnelles plus collaboratives ?

Comment accueillir et inclure les élèves à besoins particuliers en classe ordinaire ?

Comment développer le tutorat pour lutter contre le décrochage ?

Demander une FIL, c'est partir d'un questionnaire partagé et vouloir co-construire collectivement des réponses adaptées à **vos besoins** et à **votre contexte**.

Des interlocuteurs à votre écoute pour vous accompagner dans cette démarche.

À l'échelle des territoires

Votre correspondant(e) de l'EAFC

Leurs coordonnées figurent dans le **guide des FIL** téléchargeable à l'aide du QR code ci-dessous.

À l'échelle académique

Le 77 districts impairs et DSDEN:

Hélène Talabardon

helene.talabardon@ac-creteil.fr

Tel : 01 57 02 64 49

Le 77 districts pairs : Florence Dauce

florence.dauce@ac-creteil.fr

Tel : 01 57 02 64 36

Le 93 district 1 à 4 : Stéphanie Rousseau

stephanie.rousseau@ac-creteil.fr

Tel : 01 57 02 64 44

Le 93 district 5 à 8 : Anne-Lise Lehuen

anne-lise.lehuen1@ac-creteil.fr

Tel : 01 57 02 62 55

Le 94 : Sabine Calmels

sabine.calmels@ac-creteil.fr

Tel : 01 57 02 62 82



Télécharger notre **guide des FIL** pour en savoir plus.

École académique de la formation continue

Les FIL

Mode d'emploi
à l'intention des
personnels

Année 2024-2025

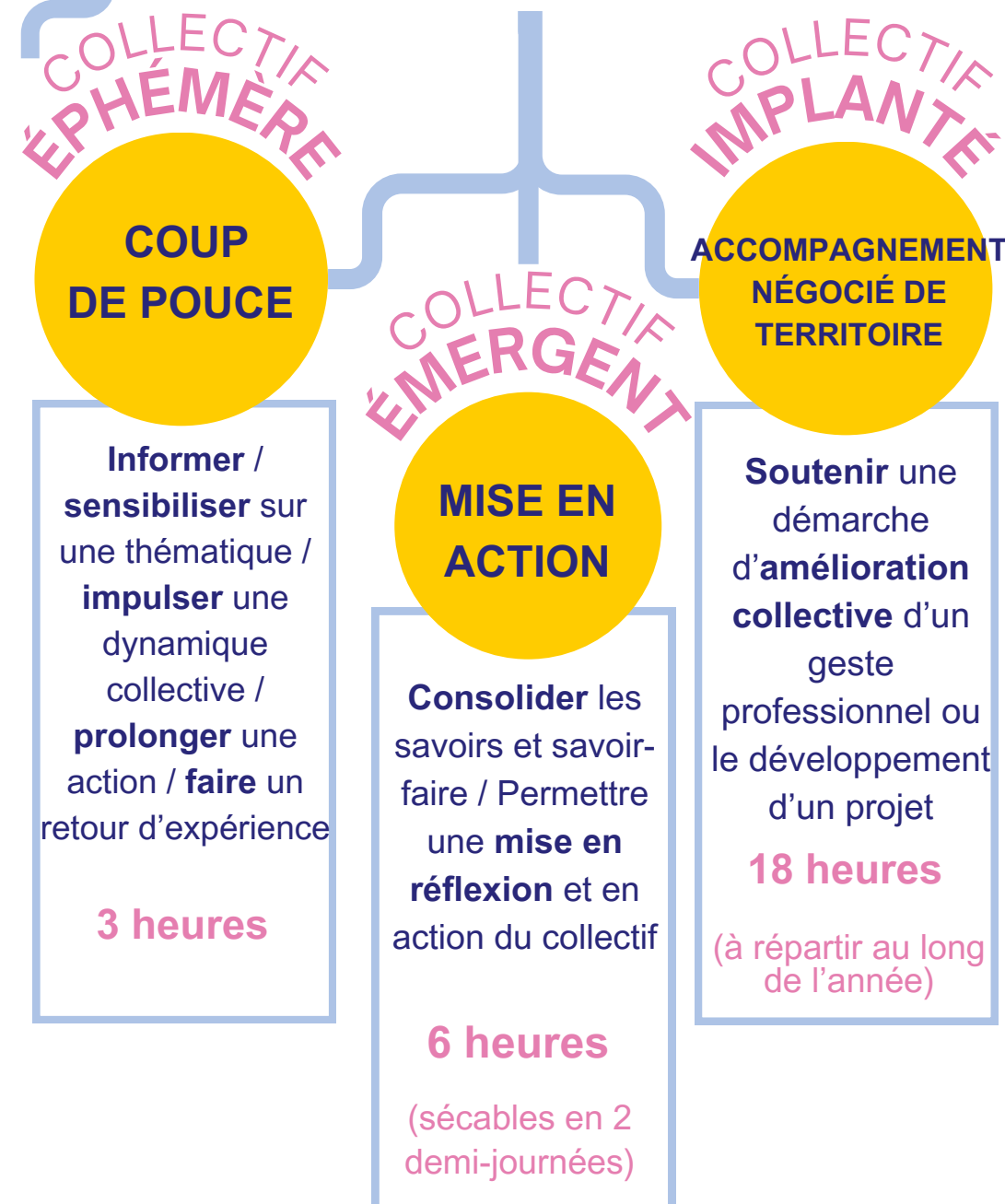
Pourquoi demander une FIL ?

- Vous êtes un **groupe de collègues** volontaires
- Vous avez un **questionnement commun**
- Vous voulez vous **former en équipe**
- Vous voulez une **formation** qui réponde à **vos besoins**

Les points à vérifier avant de finaliser la demande

- Vous avez **informé** en amont votre **chef d'établissement** ou **de service** de votre démarche et avez recueilli son accord de principe
- Le nombre de participants est bien d'au moins **douze personnes volontaires et engagées**
- Toutes les **catégories de personnel** concernées par le thème sont bien **impliquées**
- Toutes les **informations** sont bien **complétées**

Choisir l'action qui conviendra le mieux à l'équipe



Des formats qui peuvent s'articuler

Pour un **accompagnement** de plus **longue durée**. Idéalement, un « coup de pouce » de 3h déclenche une « mise en action » de 6h.

Un « hors-format » de **12h** pour accompagner l'ouverture d'un dispositif inclusif (UPE2A ou ULIS)

Une demande de FIL peut donc intervenir à différents moments de l'année en fonction des besoins :

- En début d'année** scolaire quand les lignes directrices et les objectifs sont posés
- En cours d'année** scolaire et ce jusqu'aux congés de printemps quand un nouveau besoin émerge ou qu'un accompagnement s'avère pertinent

Et après ?

Quelles étapes franchit la demande avant de pouvoir se concrétiser ?

Une **commission mensuelle** examine et évalue votre demande : elle peut être acceptée, refusée ou redimensionnée

Un **courriel** informe votre chef d'établissement ou de service de la **décision**

Le **calendrier** et le contenu de l'action sont **négociés** avec le formateur ou la formatrice

En fin d'année scolaire, un court **bilan** vous sera demandé pour recueillir votre témoignage sur les effets à moyen terme de l'action.